

# ACTIVITÉS SPORTIVES



## COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### Réunion du Lundi 03 Avril 2023

**Présents** : M. GILLES (Président), Mmes GUEGAN, MACARIO M. BARRERA.

### SECTEUR CHAMPIONNAT

#### D3 :

**AS VALAYANS** : pour reporter les matchs, il faut l'accord des clubs adverses.

A l'attention de **RASTEAU** : prévoir des stades de repli pour les matchs à venir suite à la décision de la commission de discipline (suspension de terrain 5 matchs)

#### D4 :

**SAHUNE AS** : pour reporter les matchs, il faut l'accord des clubs adverses

Le match N° 24893286 : **FC MOLLEGES / ST ETIENNE DU GRES** du 14/05 se jouera à 15h00

**STOC VILLELAURE** : le nécessaire est fait pour **FC APT**

### SECTEUR COUPE

#### ULYSSE FABRE


Le match N° 25793586 : **BOLLENE RCB 1 / ST DIDIER PERNES 2** du 09/04 est avancé au Samedi 08/04 à 19H00 au Stade Mounier

#### ROUMAGOUX

Le match N° 25800868 : **MJCV BOLLENE / RASTEAU AS** du 09/04 se jouera au stade Bacconier en présence de 3 arbitres et d'un délégué.

 [secretariat@grandvaucluse.fff.fr](mailto:secretariat@grandvaucluse.fff.fr)

 Clos des Bastides - Chemin de Bel Air - 84140 Montfavet

 04.90.80.63.00

[grandvaucluse.fff.fr](http://grandvaucluse.fff.fr)